

L'éloquence à deux sous

Autor(en): **Ducommun, Lucien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 10

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
 2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

En souscription, pour paraître prochainement
 4^{me} édition du

VOYAGE DE FAVEY ET GROGNUZ

ou deux paysans vaudois à l'Exposition universelle de 1878
 et Course à Fribourg et à Berne,
 suivis des

AVENTURES DE PHILIPPE GRISET

par L. MONNET.

Le tout, revu et augmenté de nombreux détails, formera un joli volume illustré de 25 à 30 vignettes, hors texte, par **E. Déverin**.

On peut souscrire par lettre ou carte-correspondance, et au bureau du *Conteur vaudois*, rue Pépinet, 3, Lausanne. — Prix pour les souscripteurs : fr. 1.60. En librairie : fr. 2.

Nous recevons cette lettre anonyme, datée de Lausanne :

« Je viens vous prier de ne pas faire paraître dans votre brochure Favey et Grognuz les aventures de Philippe Griset, qui concernent ma personne. J'ai gardé le silence quand vous l'avez fait paraître sur le *Conteur*, pour ne pas faire de bruit et pour ne pas faire tort aux jeunes gens auteurs de l'article. Maintenant que vous allez me diffamer au moyen de brochures, je ne saurais le permettre, et si vous vouliez persister à le faire, je me verrais forcé de vous occasionner des désagréments, ou sinon aux auteurs, que je connais parfaitement. »

Nous avons tout lieu de croire que les lignes qui précèdent sont le fait d'une plaisanterie ; cependant, nous profitons de l'occasion qu'elles nous procurent pour dire que les personnages dont il est question dans les *Aventures de P. Griset* sont entièrement fictifs et que nous n'avons eu en vue qui que ce soit, pas plus que dans *Favey et Grognuz*.

Nous avons pris bonne note des souscriptions qui nous ont été envoyées, et, dès qu'elles auront atteint un chiffre suffisant, la brochure sera mise sous presse.

L'éloquence à deux sous.

Le 1^{er} janvier, M. Claude, ancien instituteur, président d'une société de bienfaisance, suivait tout pensif un des trottoirs du faubourg. Il était attendu au pensionnat des jeunes orphelins. A dix heures précises, il devait adresser une allocution paternelle aux enfants ; or, il était déjà près de neuf heures et demie, et il ne savait pas encore ce qu'il dirait.

« S'ils étaient dans un âge plus avancé, pensait-il, il y aurait mille sujets de discours à leur faire ; ils connaîtraient la vie, ou commenceraient à la connaître, et l'expérience est une source intarissable d'exordes et de péroraisons. » « Pauvres enfants !... A cet âge, c'est vrai, il est des mots pleins de charme qu'on peut faire sonner à leurs oreilles. A défaut d'avancement, de grandeurs, de fortune, de brillant avenir, on leur parle de leur mère... Mais lorsqu'ils n'ont plus de mère, plus de père, que le foyer des aïeux est éteint, et que le doux génie de la famille, l'ange gardien de l'enfance s'est envolé au ciel, les laissant orphelins sur la terre, que leur dire, et sur quoi leur faire un discours ? »

Sur quoi ?... M. Claude avait déjà parcouru les trois quarts de la route sans l'avoir trouvé. Il avait bien son commencement tout composé : « Mes chers enfants ! » leur dirait-il. — Très bien, mais... après ?

De temps à autre il s'arrêtait, portait la main à son front, cherchait, et reprenait sa marche. Le temps passait, la distance aussi. Il n'était plus qu'à quelques pas du pensionnat et il était dix heures moins cinq minutes. — Ce n'est pas en cinq minutes que l'on compose un discours lorsque, depuis une des maisons les plus reculées du faubourg jusqu'à la porte de l'Orphelinat, on n'en a trouvé que les premiers mots. Il faut tenir compte aussi des mille distractions de la rue, du va-et-vient des passants, du bruit des voitures et des cris des petits marchands qui se promènent de porte en porte avec leurs marchandises.

En ce moment, l'un d'eux poussait une brouette devant l'entrée du pensionnat.

M. Claude tirait la sonnette, aussi ému que s'il allait haranguer le sénat de Rome au nom d'un roi vaincu.

— A deux sous ! criait le marchand ; voyez, tout à deux sous !

« Malheureux ! pensa M. Claude ; sans lui j'aurais peut-être trouvé ma dernière phrase. »

La grande grille du pensionnat s'ouvrit et le marchand s'arrêta. — Dans la cour étaient déjà rangés les petits enfants, les oreilles rouges, le nez rouge, les mains rouges, et pleins de gravité dans l'attente de ce qu'on allait leur dire.

« Pauvres enfants ! » répéta en lui-même, pour la centième fois M. Claude, — et son émotion devint plus vive. — « Assurément, ils ne se doutent pas que je suis plus embarrassé qu'eux-mêmes. »

Et il promena les yeux sur toutes ces jeunes têtes brunes et blondes, comme pour y chercher une inspiration. Ils étaient si jeunes, si purs, si candides, si ignorants de la grandeur de leur misère ! Que vouliez-vous qu'il leur dit ? On le conduisit à la place d'honneur. Il se laissa conduire et se recueillit un instant, cherchant dans sa mémoire quelques pensées que le cri du marchand, croyait-il, lui avait fait perdre. L'auditoire aussi se recueillait pour l'entendre ; il fallait commencer, il commença.

— Mes enfants, je vais...

— A deux sous ! cria le marchand devant la porte, voyez, tout à deux sous !

— Mes enfants, reprit M. Claude désespéré, je vais... je vais vous faire distribuer cette boutique à deux sous !

« Ce fut un trait de lumière, nous disait-il plus tard, et ce marchand que je maudissais *in petto*, m'avait inspiré le plus éloquent discours qu'il fût possible de trouver en pareille circonstance ! »

Ce jour-là, il ne comprit ce coup de maître qu'à l'explosion des cris de joie et de battements de mains qui accueillit ses paroles. En un clin d'œil le magasin fut dans la cour, et toute la pacotille, joujoux, petits meubles, ustensiles divers, soldats de plomb, images coloriées, boîtes merveilleuses, livres resplendissants, montres de carton, marionnettes et polichinelles, tout fut enlevé, partagé et distribué à chacun suivant ses besoins, son âge et son aptitude.

Sur ce chapitre des aptitudes, ce trait improvisé en révéla plus, peut-être, que trois ou quatre ans d'observation.

Jamais pareil soleil de fête n'avait lui sur le pensionnat. Les enfants étaient ravis, le marchand enchanté, et M. Claude plus heureux qu'eux tous du bonheur qu'il venait de faire et de ce moyen oratoire que n'avait pas connu Démosthène.

Il s'éloigna emportant avec lui les bénédictions de tous ces jeunes cœurs !

LUCIEN DUCOMMUN.

Genève, le 28 février 1887.

Mon cher *Conteur*,

Notre monde savant est en grand émoi. On le serait à moins, comme vous allez voir :

Les travaux pour la régularisation des eaux du lac — que j'appellerai « Léman » afin de ne pas vous offusquer — ont sérieusement commencé, il y a quelques jours déjà et ont eu pour premier effet de mettre à sec le bras droit du Rhône. Or, les nombreux bateaux à laver qui encombraient jadis notre rade et l'avant-cours du fleuve, ont dû émigrer et se réfugier en aval des ponts, où ils se trouvent maintenant dans la plus piteuse des situations !

Figurez-vous ces grandes et utiles machines, — avec leur vaillante garnison du sexe faible, mais beau — habituées de temps immémorial aux flots bleus autant qu'impétueux de notre Rhône magnifique, enserrées maintenant sur un espace restreint, dans quelques flaques d'une eau bourbeuse et stagnante : tel est le tableau peu flatté, mais, hélas ! trop réel qu'elles nous offrent aujourd'hui.

Vous saisissez donc d'emblée toute l'actualité de cette redoutable question : Le linge genevois, « *blanchi* » dans des conditions aussi fâcheuses, sort-il *plus* ou *moins* propre de l'opération qu'il est censé subir ?

Il était donc très naturel que nos savants s'occupassent de la chose et, suivant leur louable habitude, ils ont émis les avis les plus opposés. D'aucuns prétendent que la vue seule de l'eau boueuse dont on est obligé de se servir tranche la question dans le sens de la négative. D'autres, non moins avisés, affirment que le perfide élément, quelque peu flatteur qu'il puisse paraître à des yeux vulgaires, renferme dans les matières organiques qui le troublent, des principes de sels amoniacaux très favorables au blanchissage de notre vêtement le plus intime.

Mais, qui a tort, qui a raison ? Une commission d'experts — choisis en dehors de notre ville, afin d'offrir toutes garanties d'impartialité, — vient d'être nommée et doit rapporter à bref délai, car cela presse ! J'aurai soin de vous tenir au courant de ses sages délibérations.

En attendant, nous sommes dans une déplorable incertitude ; la foi des ménagères est ébranlée ; les « chambres à serrer » se remplissent ; personne n'ose se hasarder, chacun craignant d'être victime d'une expérience douteuse ; l'industrie de la « tapette » chôme et le linge *blanc* est hors de prix. Si cette situation, déjà tendue, doit se prolonger encore, Genève sera, dans quelques semaines et sans comparaison possible, l'Eldorado des lessiveuses.

Avis à qui de droit !

LO TSENÉVO

V. Lo dévouedadzo.

Quand mère, serveintès et felhiès
 Ont felà plein cauquiès croubelhiès.
 Dè boubenès, faut dévouedi
 Ein tsouyeint dè cassà lo fi
 Ein lo metteint ein étevetta.
 Po cein, 'na fenna, 'na felietta
 Ao bin mémameint on enfant
 Preind onna fuse de 'na man
 Et l'einfatè dein 'na boubena,
 Kà lè faut dévouedi tsau iena ;
 Dè l'autra man, ye fà veri
 Lo dévouedet. Adon lo fi
 Tot balameint lài s'einvortolhiè.
 L'est dinsè que de 'na conolhie
 Dè reta à d'étoppe on soo
 Lo bio fi, et lo fi retoo.

Quand tot est met ein étevetts.
 L'ein faut fèrè cauquiès buièttès,
 Po lè z'adàoci, lè bliantsi,
 Et lè faut fèrè bin chetsi.
 Après, dein lè mans on lè frottè
 Lè z'ene après lè z'autre et totè
 Su 'na pierra lè faut tapà,
 Que lè fi séyont délietta.
 Après cein su lè z'écochàirès
 (Ao lè guindès, que sont paràirès),
 Lè faut mettrè dào mi qu'on pào ;
 Et, einfateint dein l'étrejào